

L'Houmeau, le 26 mars 1998

Direction Départementale
des Affaires Maritimes
Quartier de La Rochelle
Quai de Marans
BP 504
17021 LA ROCHELLE

Réf. 0362 – DEL/LR

Objet : Station d'épuration de Fouras – dossier d'autorisation.

Suite à votre demande, j'ai examiné le dossier d'autorisation de rejet concernant l'assainissement des eaux usées et la station d'épuration de Fouras.

L'étude d'incidence indique clairement les points clés caractérisant l'assainissement de la commune, que l'on peut résumer comme suit :

- le réseau des eaux usées est sensible aux infiltrations d'eaux pluviales et d'eaux parasites de nappes, ce qui occasionne des surcharges hivernales de la station d'épuration pouvant être importantes ,
- on observe des rejets liés à des raccordements directs d'eaux usées sur le réseau d'eaux pluviales. Par exemple, le rejet situé à l'extrémité nord de la plage de l'Espérance semble être particulièrement contaminé (un résultat de 110000 CF/100 ml d'eau observé en décembre 1995) ,
- la station d'épuration assure un traitement satisfaisant des eaux usées. Elle reste rarement utilisée aux limites de ses capacités ,
- l'émissaire de rejet est peu efficace en raison de sa longueur et de la courantologie du secteur.

Il convient donc particulièrement d'insister sur la nécessité de traiter les problèmes liés aux réseaux (infiltrations, raccordements) qui sont de nature à rendre inopérants les efforts consentis au niveau de la station:

Pour ce qui concerne la station elle-même, le niveau retenu en matière de coliformes fécaux au niveau du rejet paraît correct compte-tenu des usages locaux (conchyliculture, pêche récréative, baignade). La filière de désinfection conseillée (ultra-violet) peut être intéressante mais nécessitera une surveillance poussée de la concentration des matières en suspension dans les effluents à traiter.

Quant à l'émissaire en mer, la proposition retenue paraît logique, mais une étude plus poussée sur le déplacement du point de rejet serait utile pour préciser si la dilution dans l'Estuaire de la Charente ne serait pas meilleure. Les aspects liés à la faisabilité technique et économique d'une telle opération seraient également à examiner.

En conclusion, les dispositions prévues dans le dossier semblent de nature à améliorer la situation sanitaire du littoral de la commune de Fouras et peuvent être considérées favorablement.

Le Chef du Laboratoire DEL

G. THOMAS

Copie : Laboratoire Côtier DEL – La Tremblade.